



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Marché de travaux d'exécution

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Commune de Saint Pierre la Noue

Adresse : Place Raymond Péraud 17700 Saint Pierre La Noue

Type de pouvoir adjudicateur : Commune

Activité principale du pouvoir adjudicateur : services généraux des administrations publiques

Profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>

Activité principale du pouvoir adjudicateur : services généraux des administrations publiques

Objet de l'opération de travaux : Restructuration d'un ensemble d'équipements publics à Saint Pierre la Noue (17700).

Cette opération de travaux est divisée en 11 lots définis ci-dessous.

**Procédure de passation :** Marchés passés selon une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociations, librement définie dans le respect des dispositions de l'article L.2123-1 du code de la Commande Publique.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON  
L'avis implique un marché public.

**Lieu d'exécution :** Route de Roiffé 17700 Saint Pierre la Noue

**Cette opération de travaux est divisée en 11 lots.** Les marchés qui seront conclus à la suite de la procédure engagée auront pour objet l'exécution de :

Lot n°01 - Gros-oeuvre

Lot n°02 - Charpente et couverture métalliques

Lot n°03 - Charpente et Bardage bois

Lot n°04 - Couverture fibres-ciment

Lot n°05 - Menuiseries extérieures

Lot n°06 - Menuiseries intérieures

Lot n°07 - Cloisons – Plafonds

Lot n°08 - Revêtements de sol – Faïence

Lot n°09 - Peinture

Lot n°10 - Electricité – Courants forts et Courants faibles

Lot n°11 - Plomberie – Sanitaires - Chauffage électrique – Ventilation

Classification CPV : Objet principal : 45000000

Type de marché de travaux : exécution

Durée du marché : 9 mois

Date prévisionnelle de début des travaux : mars 2026

## **CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE**

Cautionnement et garanties exigés : retenue de garantie ou garantie à première demande

Modalités de financement : subventions de l'Etat et du Département 17 et Fonds propres

Modalités de paiements : délai de paiement de 30 jours à compter de la date de dépôt de la facture sur la plateforme Chorus Pro.

Marché passé à prix ferme, actualisable.

Versement d'une avance dans les conditions des articles R.2191-3 à 63 du code de la Commande Publique

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services attributaire du marché : Il ne sera exigé aucune forme particulière au groupement attributaire.

Chaque marché sera conclu avec une entreprise ou avec un groupement d'entreprises.

## **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat et présentation du dossier de candidature :**

**1/ Une lettre de candidature (DC1 ou équivalent)** comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement.

### **2/ Formulaire DC2**

**3/ Une déclaration sur l'honneur** (cf. modèle joint au RC) attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique et qu'il est en règle au regard des articles L 5212-1 à L 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. La remise d'un DC1 ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur.

**4/ Les pièces définies ci-dessous permettant la vérification de leur aptitude à exercer l'activité professionnelle, de leurs capacités économique et financière, de leurs capacités techniques et professionnelles :**

#### Capacités techniques et professionnelles :

Une liste des moyens humains avec indication des effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

Une liste des travaux exécutées au cours des cinq dernières années (désignation, date, montant, maître d'ouvrage, maître d'oeuvre).

Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

Les certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres

### Capacité économique et financière :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

L'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité.

Le candidat pourra prouver sa capacité financière par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière.

Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces relatives à cet intervenant visées aux 1/2/3/4 ci-dessus. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du marché. En ce cas, il pourra produire une attestation du sous-traitant actant de son engagement à intervenir en cas d'attribution du marché, selon les modalités fixées à l'article 6.4.

### **Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

- Prix : 40%
- Valeur technique jugée sur la base du mémoire technique fourni : 60%

**Date limite de réception des offres : Lundi 23 février 2026 à 12 heures délai de rigueur**

### **Renseignements complémentaires :**

Le dossier de consultation est dématérialisé et téléchargeable sur la plateforme <https://www.marches-securises.fr/>

En cas de difficultés quant au téléchargement du DCE, les candidats sont invités à se rapprocher de la hotline technique du site soit au numéro de téléphone suivant : 04 92 90 93 27.

Seule la transmission des candidatures et des offres par voie dématérialisée est autorisée sur le site internet <https://www.marches-securises.fr/> dans le respect des dispositions de l'article 6 du RC.

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé ne jamais avoir été reçu.

Il est recommandé aux candidats de procéder à une visite des lieux d'exécution du marché, conformément aux modalités précisées à l'article 2.8 du RC

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres ou en cas de mise en œuvre de la négociation, à compter de la date limite de réception des offres finales.

Il est précisé que le délai d'exécution court à compter de la date de démarrage fixée par ordre de service.

**Renseignements d'ordre Technique :**

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leurs seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir en temps utile une demande via le profil d'acheteur.

**Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel les renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal Administratif de Poitiers – 15, rue Blossac BP 541 – 86020 POITIERS  
Tél: 0549607919 Fax : 0549606809

**Introduction de recours :**

La présente consultation peut faire l'objet devant le tribunal administratif d'un référé précontractuel conformément aux dispositions de l'article L 551-1 et s. du code de justice administrative jusqu'à la signature du marché, ou, postérieurement à la conclusion du contrat, un référé contractuel conformément à l'article L 551-13 et s. du code de justice administrative. Il peut être intenté un recours en contestation de validité du contrat issu de la jurisprudence « Tarn-et-Garonne » qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées. Il peut être intenté un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée conformément à l'article R421-1 du Code de Justice Administrative.

Tribunal Administratif de Poitiers  
15 rue Blossac BP 541 - 86020 Poitiers – Tél. : 05.49.60.79.19 Fax : 05.49.60.68.09

**Introduction des recours :**

La présente consultation peut faire l'objet devant le tribunal administratif d'un référé précontractuel conformément aux dispositions de l'article L 551-1 et s. du code de justice administrative jusqu'à la signature du marché, ou, postérieurement à la conclusion du contrat, un référé contractuel conformément à l'article L 551-13 et s. du code de justice administrative. Il peut être intenté un recours en contestation de validité du contrat issu de la jurisprudence « Tarn-et-Garonne » qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées. Il peut être intenté un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée conformément à l'article R421-1 du Code de Justice Administrative.

**Date d'envoi à la publication : 26/01/2026**